

L'an deux mille seize, le dix neuf août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr François SYLVESTRE, Maire.

Etaient Présents : Mr, Mmes SYLVESTRE F., DECLINCHAMP F., LAUGAUDIN Ch., COUSIN G., M. INGOUF P. DUBOIS G., SYLVESTRE R., LHOMME Y., et GODIN D.

Excusés : Mr MAYNOU Albert qui a donné pouvoir Mr DUBOIS Gilbert.

Secrétaire de séance : Mme SYLVESTRE Roselyne.

Secrétaire de mairie présente : Mme GONNET Céline.

1°) PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 Juin 2016: La séance a été ouverte sous la Présidence de M.SYLVESTRE François, Maire, qui a donné lecture du compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 27 juin dernier. Le Conseil Municipal approuve le procès verbal.

2°)2016-42 Délibération Facture BOURREAU remplacement ventilateur chaudière : M.le Maire fait part aux membres du remplacement du ventilateur de la chaudière suite à l'intervention du 8/02/2016 pour un montant de 1585.62€ HT soit 1902.74€TTC. Le Conseil municipal accepte de régler cette somme au compte 2158 Autres installations, matériel et outillage techniques.

3°)2016-43 Délibération Facture BOURREAU remplacement pompe chauffage à l'école : Un circulateur double à vitesse variable Grundfos a été remplacé pour un montant de 931.78 €HT soit 1118.14€ TTC. Les membres, à l'unanimité, décident de régler cette somme au compte 2158 Autres installations, matériel et outillage techniques en investissement.

4°)2016-44 Délibération TRIDECO rideaux bureau mairie : Après une vingtaine d'années, les rideaux du secrétariat de Mairie étaient abimés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé le rachat de 3 rideaux pour un montant de 630 € HT soit 756 € TTC à régler au compte d'investissement 2188 Autres immobilisations corporelles.

5°)COLAS : devis d'aménagement accès M.Thiébaud : M.le Maire rappelle le devis reçu de cette société concernant des travaux devant chez ce propriétaire qui n'ont pas encore été effectués. Il informe le Conseil Municipal que ceux-ci vont être faits.

6°)2016-45 Délibération création d'un poste d'Adjoint Technique pour les NAP sur 10 mois (Nouvelles Activités Périscolaires): Le Conseil Municipal décide de créer un poste de 3/35ème pour continuer ce service. M. Romain Noël y sera affecté comme l'année passée.

7°)2016-46 Délibération création d'un poste d'Adjoint Technique de 35 h pour un contractuel : Un Adjoint Technique étant en arrêt maladie et dans l'attente d'un mi-temps thérapeutique ; la commune décide de créer un nouveau poste à 35 h à compter du 1er septembre 2016 et pour une durée de 3 à 4 mois sur les mêmes indices que cet agent.

8°) 2016-47 Délibération pour la Convention CCYN de mise à disposition du personnel de la CCYN à la commune pour l'année 2015/2016 : Les membres du Conseil Municipal, accepte que M.le Maire signe cette convention.

9°) 2016-48 Délibération pour la Convention Commune à la CCYN pour l'année 2015/2016 : Celle-ci sera signée aussi par M.le Maire.

10°)2016-49 Délibération pour la Convention CCYN de mise à disposition du personnel de la Commune à la CCYN pour l'année 2016-2017: Les membres acceptent la signature de celle-ci.

11°)2016-50 Délibération don M.DUPUIS Sylvain : les membres acceptent ce don de 50 euros et autorisent M. le Maire à établir le titre de recette correspondant.

12°)2016-51 Délibération don SARL JOUAN Transports : Le Conseil Municipal acquiesce ce don de 300 euros et il permet à M. le Maire d'établir le titre de recette correspondant.

13°)2016-52 Délibération frais de scolarité de Mme CARTERET: De même les membres accordent M. le Maire à établir le titre correspondant de 100 euros.

14°) Transfert de terrain du domaine autoroutier à la Commune : Les membres parlementent et ils décident de prendre des renseignements complémentaires.

15°) CIVB dépannage du 25 Juillet 2016 : Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à régler cette facture de 1308.34€ TTC soit 1090.28€ HT.

DIVERS :

*Montant des frais de scolarité : il sera inchangé pour l'année scolaire 2016/2017.

*15 Juillet 2016 : la soirée a été bien organisée et elle est à renouveler. Le feu d'artifice était magnifique aussi. Nous remercions tous les bénévoles.

*Maisons fleuries : Mme Laugaudin explique l'organisation de cette année et le futur marché aux fleurs de l'année prochaine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 heures 45.